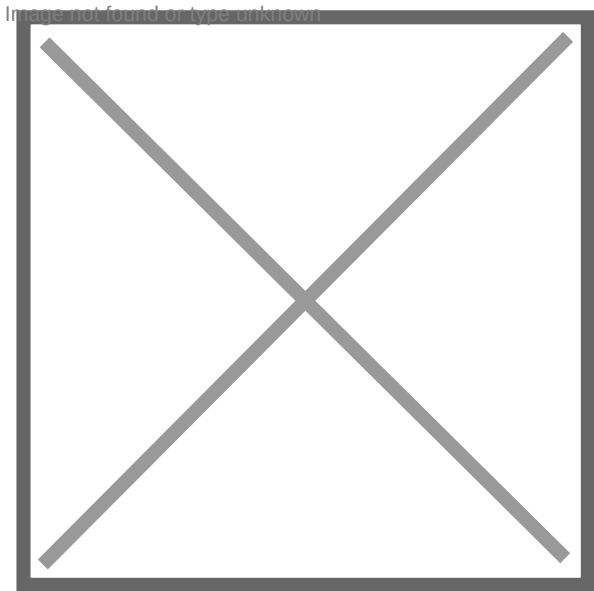




Contrainte reçue donnée à mon fils

Par **Ksavid**, le **21/07/2017 à 15:40**

Bonjour un cler est venu chez moi et à donner la signification à mon fils il lui a demandé son nom et l a indiqué sur la signification .mon fils a déclaré qu' il fallait mieux me la donner en main propre et lui a donné l acte en lui déclarant que c était très important pour ta mère et que je pouvais l appeler à ce numéro qu' il a encadré rnl a écrit sur la contrainte que mon fils mineur a déclaré être habilité a recevoir la copie de l' acte c est faux?r Est il dans son droit? Pouvez vous me renseigner je vous serai reconnaissante rnCordialement k savidan